

LA PROBLEMATIQUE DU BANDITISME RURAL DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA (CAMEROUN) : DE LA CONSTRUCTION DU PROBLEME PUBLIC A L'ACTION DE L'ETAT.

Alim Bakari Yaya,

bakariyaya021gmail.com

Doctorant en Science politique à l'école doctorale de l'Université de Yaoundé II au Cameroun, Alim Bakari Yaya a commencé en 2020 une thèse de doctorat relative à la sécuritisation du banditisme rural dans la région de l'Adamaoua.

DJIBRILLA Issa,

djibrillaissa89@yahoo.ca

Doctorant en science politique à l'école doctorale de l'université de Maroua au Cameroun. Il a entamé en 2017, une thèse relative à l'expérience du budget participatif dans les politiques publiques locales au Cameroun.

Résumé

Le banditisme rural a pris de l'ampleur dans l'Adamaoua depuis 2013 suite à la reprise des combats entre belligérants en Centrafrique. Les groupes armés issus de ce pays l'ont érigé dans cette région en moyen de financement de leurs activités politiques. Les populations font l'objet d'enlèvement et de vol de bétail. Nous abordons cette problématique dans la perspective de la sociologie de l'action publique et de l'analyse des politiques publiques. Il s'agit de démontrer comment elle a émergé comme problème public et comment l'Etat a -t- il réagi?. Nous soutenons l'hypothèse selon laquelle l'émergence du problème public du banditisme rural est l'œuvre des acteurs sociaux. Ceux-ci ont construit des récits amenant l'Etat à réagir en termes de discours, des décisions et d'actions de lutte contre cette grande criminalité.

Mots clés : *Action public, Banditisme rural, Construction du problème public, région de l'Adamaoua*

Abstract

Rural banditry has grown in Adamaoua region since 2013 following the resumption of fighting between belligerents in the Central African Republic. Armed groups from this country have established banditry in this region as a means of financing their political activities. Populations are subject to kidnapping and theft of cattle. We approach this issue from the perspective of the sociology of public action and the analysis of public policies. It is about demonstrating how rural banditry emerged as a public problem and how the state reacted ?. We support the hypothesis that the emergence of the public problem of rural banditry is the work of social actors. They have constructed alarming accounts on the questions leading the state to react in terms of discourse, decisions and actions in the fight against the serious crime.

Key Words : *Public action, rural banditry, construction of public problem, Adamaoua region*

Introduction

Le banditisme rural est présent dans toutes les sociétés (Durkheim 65). Il était pratiqué durant l'époque précoloniale dans les entités politiques du bassin tchadien comme une forme d'accumulation et de rite traditionnel. (Saibou 9). Sous d'autres cieux, nous observons en Asie, des bandes armées qui écument la frontière sino-vietnamienne (Gremont 10), etc.

Le banditisme rural est un concept qui se révèle complexe à appréhender. Il est une modalité d'accumulation économique (Saibou 120, Onwuzuruigbo 1). Il est aussi qualifié de crime (Abe 1). Il renvoie également à un acte politique de résistance à l'oppression (Saibou 32). Dans cette étude, il est une prédation à caractère économique orchestrée par les bandes armées sous la forme de vol de bétail et prises d'otages. L'intérêt

qu'on porte à cette région ne signifie pas que les autres régions sont épargnées, il s'agit d'appréhender cette insécurité dans une région négligée par les recherches.

. Depuis 2014, la région de l'Adamaoua fait face à l'insécurité. Les populations sont enlevées par les groupes armés et obligées de vendre leur bétail pour payer la rançon. Ceux-ci bénéficient d'une connivence interne. La dépossession est érigée en mécanisme d'accumulation où l'arme à feu est un outil de production. Ces actes de prédation ont eu pour implications : l'exode massive des populations, la paupérisation, la fermeture des écoles, les assassinats, etc.

Les recherches sur le banditisme rural ont été menées dans plusieurs disciplines. Des historiens l'ont étudié à travers l'approche diachronique (Saibou, 2010 ; Rasamoelina, 2007 ; Ouba, 2018 ; etc.). Des géographes l'ont abordé dans le registre similaire (Seignebos, 2011 ; Koussoumna 2015 ; etc.). D'autres politologues l'ont inscrit dans le cadre des paradigmes des relations internationales (Fogue, 2007 ; Ngassam, 2014, Ntuda, 2010). Il sera abordé ici dans la perspective de la sociologie de l'action publique et de l'analyse des politiques publiques. Celles-ci nous permettront d'éclairer son émergence comme un problème public. Ainsi, l'objectif de notre article est d'examiner la construction par les acteurs sociaux du phénomène du banditisme rural en problème public conduisant ainsi les autorités à intervenir sur cette question. De manière plus spécifique, il d'agit de voir comment le phénomène du banditisme rural est érigé en problème sociétal et puis en problème public par les acteurs sociaux et la réaction

des pouvoirs publics face à ce problème public. Cette étude s'articule autour de la méthodologie mobilisée d'une part et des résultats sur la construction du problème public du banditisme rural dans la région de l'Adamaoua.

Méthodologie

Pour faire une analyse cohérente, on a fait recours à une méthodologie qualitative centrée sur l'observation de type ethnographique de débat, des entretiens semi-directifs et l'analyse documentaire. S'agissant des entretiens et de l'observation de type ethnographique de débat, ils se sont déroulés au cours de la période du 15 août au 15 septembre 2019 dans le département de la Vina. Ce choix se justifiait par le fait que cette contrée a constitué depuis 2015 l'épicentre des dynamiques criminogènes ayant touché l'Adamaoua. Les facteurs géographiques (immensité du département) et démographiques ont contribué grandement à l'insécurité. Ces facteurs explicatifs ne sont pas exhaustifs. Il existe des causes structurelles à l'instar de la pauvreté, le chômage des jeunes, le manque d'éducation, etc.

documentaire, nous avons pu exploiter les ouvrages et articles scientifiques relatifs au phénomène du banditisme rural, les rapports et articles de presse qui ont permis d'appuyer les données primaires collectées.

Résultats

Les résultats de cette étude ont souligné l'émergence du problème public du banditisme rural par les discours des acteurs non-étatiques (1). Ceux-ci ont permis sa prise en charge par les autorités étatiques (2) et par les actions mobilisées (3).

1 - la mobilisation d'acteurs dans l'émergence du problème public du banditisme rural dans l'Adamaoua

Le banditisme rural est une problématique majeure au Cameroun. Des acteurs de la société civile ont essayé de le mettre sur l'espace public. Ainsi, il est passé d'une problématique privée qui concerne les victimes à un problème sociétal. C'est dans cette optique que des acteurs sociaux l'ont inscrit dans le débat public afin que les autorités exécutives la prennent en charge : c'est la construction du problème public. Ce dernier renvoie aux préoccupations perçues comme suscitant une discussion publique, voire l'intervention des autorités politiques légitimes (Padioleau 25). Nous verrons la

problématisation de l'insécurité rurale par les medias, les élites politiques et l'association Mboscuda.

1.1 : La contribution médiatique dans la construction du banditisme rural en problème public : Le cas de l'œil du sahel

L'agenda médiatique renvoie aux principaux faits rapportés dans un journal, un téléjournal, à la radio ou sur les sites web d'un journal. Ainsi, les médias jouent un rôle moteur et sont relativement autonomes. Ils sont le principal vecteur de la problématisation. Les logiques du champ médiatique sont déterminantes : stratégies professionnelles, stratégies éditoriales, structure d'actualité (Hassenteufel 53). La mise sur agenda d'un problème trouve son origine dans des faits auquel la promotion au sein des arènes médiatiques donne une forte audience.

L'étude du rôle médiatique dans la construction de la menace sécuritaire dans l'Adamaoua va mettre l'accent sur le discours de sécurité de la presse écrite principalement le cas du quotidien trihebdomadaire l'œil du Sahel. Ce journal participe à mettre sur l'espace public un problème sécuritaire, il attire ainsi à la fois l'attention des agents institutionnels et de l'audience sur la gravité de la situation. Dans cette trajectoire, l'œil du Sahel s'est illustré depuis 2014 par un énorme traitement du problème du banditisme rural dans l'Adamaoua. Il a produit un discours fortement sécuritaire axé sur une double stratégie consistant à présenter dans ces divers numéros les implications de l'insécurité sur le plan humain en rapportant les différents enlèvements dont subissent les populations : trois personnes retrouvées

mortes à Yarang assassinées par les preneurs d'otages, le chef de village de Yokotondou enlevé le 24 décembre 2019, trois otages enlevés à Maber dans le département du Djerem le 22 décembre et tués par leurs ravisseurs le 22 décembre 2019 (Bertrand 11), sa majesté Hamadicko Nyako, chef du village de Bourle a été enlevé par 13 personnes lourdement armées, sa majesté Bouba yero, chef du village mayo Pontchou a été enlevé le 31 janvier 2019 (Eboa 3).

Cette stratégie discursive utilisée par ce journal participe à dramatiser la situation sécuritaire démontrant par les faits palpables et vérifiables l'horreur dont vivent les ressortissants de cette région qui se trouvent à la merci des bandits de grand chemin suscitant à la fois compassion pour les victimes et débat dans l'espace public sur la responsabilité des autorités régionales. Elle se présente aussi comme une forme de pression que l'œil du Sahel exerce à l'Etat en poussant l'opinion à accentuer les pressions pour amener l'Etat à réagir. Quid des élites politiques locales ?

1.2 - Les élites politiques locales dans l'émergence du problème public du banditisme rural

Les élites politiques dans l'Adamaoua ont contribué à l'émergence de l'insécurité rurale en problème public. Elles ont organisé une rencontre à Yaoundé le 13 janvier 2019 à l'hôtel des députés afin de réfléchir à cette situation et d'adopter une stratégie d'action. Cette réunion a regroupé des élites à savoir Ahmadou Tidjani (membre du Conseil Constitutionnel), le Général de Brigade Housseini Djibo, Abbo Aboubakar (Maire de la commune de Belel et PCA de CAMRAIL). Elle a permis

de souligner la montée de l'insécurité et l'urgence à agir. Les élites ont alors adopté le lobbying comme un moyen de prise en charge de ce problème. Le lobbying renvoie à "an effort to influence the policy process" (Scott 9). C'est une particularité de la société américaine où des organisations dépensent des millions pour gagner des contrats ou défendre des causes. Ainsi, le 15 janvier 2019, les élites ont rendu visite au Ministre de l'Administration Territoriale pour solliciter l'appui étatique contre ce problème. Cette séance de travail a permis de faire l'état des lieux de la situation et d'obtenir le soutien étatique. Le banditisme rural entre dans l'agenda étatique par l'intervention de ce collectif des élites. Cet intérêt est sujet à des calculs politiques car il intervient à la veille des élections locales. Le banditisme s'érige en opportunité politique d'obtention ou de conservation de postes politiques locaux. Que peut-on dire de Mboscuda ?

1. 3- Mboscuda et l'émergence du problème public du banditisme rural dans l'Adamaoua

L'Association pour le Développement Social et Culturel Mbororos (MBOSCUDA) est mise en place dans les années 1990 pour la défense des intérêts de la communauté Mbororos au Cameroun. Les Mbororos sont connus par la pratique de l'élevage. Le bétail représente pour eux moins un facteur de thésaurisation qu'un facteur identitaire. Ils sont aussi connus pour leur nomadisme et la détention de cheptels bovins. L'insécurité en RCA a favorisé la résurgence du crime dans l'Adamaoua. Les Mbororos sont devenus une catégorie vulnérable. C'est dans cet environnement d'incertitude qu'ils sont enlevés

et contraint de vendre leurs bétails pour payer leur libération. Les statistiques établies par cette association renseignent suffisamment.

| Départements | Personnes enlevées | Personnes enlevées par les forces de défense | Personnes libérées par rançon | Personnes tuées | Montant des rançons versées |
|--------------|--------------------|--|-------------------------------|-----------------|-----------------------------|
| Djerem | 76 | 04 | 05 | 17 | 158.300.000 |
| Faro-et-Deo | 70 | 02 | 52 | 16 | 579.600.000 |
| Mbere | 85 | 15 | 50 | 20 | 598.000.000 |
| Vina | 80 | 08 | 55 | 17 | 821.500.000 |
| Total | 311 | 29 | 212 | 70 | 2.157.400.000 |

Source : Mboscuda

Ce tableau montre qu'entre 2015-2018, 311 mbororos ont été enlevés, 29 libérées, 212 relâchées, 70 tuées et 2.157.400.000 francs de préjudices financiers. Ces indicateurs témoignent de la captation criminelle des richesses régionales. La conscientisation de l'opinion public initiée par cet acteur permet une prise de conscience étatique de ce fléau.

2 - La mise sur agenda gouvernemental du problème du banditisme rural dans l'Adamaoua

La notion de mise à l'agenda (*agenda-setting*) renvoie au passage du problème du domaine du privé au domaine public. L'agenda renvoie aux problèmes faisant l'objet d'un traitement par des autorités publiques et faisant l'objet des décisions (Garraud 27). La mise sur agenda signifie que l'Etat s'empare d'une problématique et considère qu'il est compétent pour le traiter. Ainsi,

l'Etat du Cameroun se saisit du banditisme rural comme une menace sécuritaire. On évoquera sa saisine par l'administration centrale (2.1) et l'administration déconcentrée (2.2).

2.1- La saisine de l'administration centrale du problème public du banditisme rural dans l'Adamaoua

Le Président de la République du Cameroun est le Chef du pouvoir exécutif. La Constitution de 1996 en son article 5 alinéa 2 stipule qu'il « définit la politique de la nation ». Cette disposition souligne son exclusivité en matière de définition de la politique de défense et de sécurité. Cet avantage comparatif le prédispose à s'exprimer sur les questions de sécurité. Il affirme que *«la situation (...) dans la région de l'Adamaoua, sollicite également notre attention (...) les éleveurs, y sont victimes de groupes criminels spécialisés dans les enlèvements avec demande de rançon»* (CRTV). Ce discours intervient dans un contexte sécuritaire intra et extra régionale marqué par des actes de crime et l'émergence du terrorisme à l'Extrême-Nord et la sécession dans les régions anglophones. Il s'inscrit aussi dans un contexte électoral marqué par l'organisation prochaine des élections locales le 09 février 2020. Le retour de la sécurité est un impératif. L'exode d'environ 4266 personnes selon l'association APSS démontre cette nécessité.

Le langage qu'il utilise est directif en désignant les groupes criminels comme l'ennemi de la nation. Il tint aussi un discours engageant consistant à l'éradication de ce phénomène par des méthodes d'exception. La

définition de cette politique est mise en œuvre par le Gouvernement conformément à l'article 11 alinéa 1 de la constitution de 1996. C'est pour cela que le Ministre de l'Administration Territoriale s'est rendu dans cette région le 04 février 2019 pour évaluer la situation et adopter une stratégie. Que peut-on dire des autorités régionales ?

2.2 - La saisine de l'administration déconcentrée du problème public du banditisme dans l'Adamaoua

L'insécurité dans l'Adamaoua a suscité des prises de position dans l'espace public (acteurs politiques, autorités administratives et la société civile). Cependant, l'appréciation de la menace a créé un clivage profond entre les acteurs sociaux. L'hostilité du Gouverneur de la région à l'égard du Maire de la commune de Belel est évocatrice. L'imputation médiatique à l'insécurité de la chute des recettes communales est le fait déclencheur (Mobile Cameroun web). Ce discours est considéré par le Gouverneur comme une campagne de désinformation ayant pour but de dresser les populations contre l'autorité (Mobile Cameroun Web). Pour lui, le banditisme rural ne représente qu'une menace résiduelle et maîtrisée.

Cette position va évoluer au lendemain du discours présidentiel sur la question. L'acte de reconnaissance de cette autorité a été l'organisation de la réunion de sécurité régionale. Cette rencontre était un moment pour évaluer la situation et formuler une stratégie dans la perspective de la défense populaire. Cette stratégie défensive consiste à mobiliser la nation contre l'agresseur. La défense suppose alors la participation de tous les citoyens. Le Président Ahidjo adopte au Cameroun la stratégie de la

défense nationale (Kotoko 33). Cette mise sur agenda s'accompagne des actions de lutte.

3- les initiatives étatiques en matière de lutte contre le banditisme rural dans l'Adamaoua

L'action étatique se traduit par des mesures d'éradication de ce fléau dans l'Adamaoua. Celles-ci sont prises par des autorités centrales (3.1) et déconcentrées (3.2).

3.1- Les initiatives de l'Etat central dans la lutte contre le banditisme rural

Les mesures des autorités étatiques ont consisté à renforcer la présence militaire dans les zones criminogènes : cas du GPIGN et l'interdiction administrative de la détention des armes.

Le GPIGN (Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale) est une unité d'élite de la Gendarmerie Nationale, spécialisée dans la lutte contre le grand banditisme et la lutte antiterroriste. Il a été créé par l'Etat en 1995 dans un contexte marqué par l'inflation des activités des coupeurs de route dans les années 1990 (Seignebos 50). Sa vocation consiste à initier, former et recycler le personnel des forces de sécurité à la protection et aux interventions à risques dans les diverses spécialités qui peuvent les intéresser. Il est jusqu'ici en activité dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua. C'est dans ce contexte criminogène que les autorités ont annoncé le déploiement de 130 gendarmes du GPIGN dans l'Adamaoua. Ils ont une mission de sécuriser la région pendant 5 mois par des actions fortes dans les

zones criminogènes comme Belel, Nganha, Galim et Tignere (Quotidien mutations).

La réussite de leur mission exige que l'Etat s'attaque au problème de la circulation des armes alimentant le banditisme. Elle est due à l'insécurité pérenne en Centrafrique et à la défaillance étatique dans la régulation du secteur des armes. A titre d'illustration, 27 000 armes circulent en toute illégalité au Cameroun (Quotidien mutations). L'opération du BIR menée dans la nuit du 04 au 05 décembre 2019 a permis, dans le parc de la Bénoué, de saisir des armes, 09 Kalachnikovs AK47, 26 boites chargeurs, 05 chasubles porte-chargeurs, plus de 700 munitions (Journal du Cameroun). La décision prise, le mercredi 04 avril 2019, vise à interdire la vente des armes de chasse et de protection ainsi que les munitions afin de restructurer ce secteur. Elle a pour corolaire la fermeture des armureries et l'inventaire des stocks d'armes et munitions dans les armureries (Quotidien mutations). Les autorités de la région ne sont restées en marge.

3.2 Les initiatives des structures déconcentrées de l'Etat dans la lutte contre le banditisme rural dans la région

Les mesures prises par les autorités régionales s'organisent autour de l'organisation d'une assise régionale sur la sécurité et par la décision de restriction de la circulation des personnes.

Les autorités régionales ont organisé une réunion de sécurité le 12 janvier 2019 afin de resserrer les liens avec les populations pour une défense populaire contre le banditisme rural (Ouba 1). Il était question de s'attaquer

au problème de la duplicité des mbororos présentés à la fois comme victimes et bourreaux. Le Gouverneur de l'Adamaoua, dans son discours liminaire affirme : *“J’ai tenu à commencer cette première réunion avec la communauté Mbororo (...). Hier, elle était victime des prises d’otages et aujourd’hui, certaines sont complices de ce phénomène.”* (Yemga 3). L’entrée des mbororos dans l’industrie du crime est due à la prolongation des crises politiques en RCA sur le sol camerounais (enlèvements et vol de bétail) et des épizooties des années 1970 et 1980. Ces éléments ont provoqué la perte des bétails leur conduisant à se reconvertir dans le crime afin de reconstituer le patrimoine perdu (Seignebos 43).

La lutte contre l’insécurité rurale exige aussi pour les autorités de couper le lien qui existe entre les motos taximen avec les groupes armés. Ils sous traitent leur aide à ces derniers contre rémunération (transport des malfrats, captifs, approvisionnement en produits alimentaires, etc.). Lors d’un entretien avec une victime de cette insécurité à Ngaoundéré le 25 août 2019, il nous a dit qu’une femme en connivence avec les groupes armés exerçant dans la restauration a été appréhendée dans la localité de Bawa par les forces de défense. C’est dans ce cadre que s’inscrit la décision du gouverneur du 26 février 2019 de limiter temporairement leur circulation entre 20 h et 6 h (Bertrand 3). Celle-ci est sur le plan stratégique une réponse étatique à la régularité des enlèvements nuitamment (entre 23 h et 4 h) facilités par les conducteurs des motos.

Conclusion

L'émergence du problème public du banditisme rural dans l'Adamaoua est le fait des acteurs non-étatiques. Leur discours a permis la prise de conscience de l'Etat en termes de mise en agenda et d'actions. La construction de ces discours n'a pas été suffisante à l'intervention étatique. Ce processus a connu un tournant avec l'action du lobbying initiée par les élites politiques auprès des autorités centrales de l'Etat. Sa prise en charge s'est manifestée par des décisions d'exception et d'actions répressives. Ces mesures ont été observées dans les années 1990 au Cameroun et en Centrafrique sous la forme d'état d'urgence sécuritaire. Elles ont contribué à la régression de la criminalité rurale au prix de la violation des droits humains (Cyril Musila 23). La durabilité de la sécurité dans cette région dépendra aussi des mesures préventives au niveau socio-économiques que l'Etat mettra en place.

Références bibliographiques

Abe Claude (2006), « Pratique et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des zarginas », in Bulletin de l'APAD, n° 25, pp. 1-17.

Garraud Philippe (1990), « Politiques nationales : l'élaboration de l'agenda », in *L'année sociologique*, Vol. 40, n° 3.

Fogue Tedom Alain (2007), « Approche géopolitique des coupeurs de route au Cameroun », in *Enjeux* :

Armées groupes militaires et guerres en Afrique, n° 33, pp. 33-36.

Gremont Johann (2017), *Pirates et contrebandiers le long de la frontière sino-vietnamienne : une frontière à l'épreuve ? (1895-1940)*, Thèse de doctorat en Epistémologie et Histoire des Sciences, Université Paris Diderot.

Journal du Cameroun « Cameroun : interdiction de la vente d'armes » Consulté le 20 janvier 2020.

Kotoko Mahamat Ahmed (2020), *La défense populaire au Cameroun. Comprendre un concept*, Paris, Harmattan.

Koussoumna Liba'a, Natali (2015) « Prises d'otages et évolution des modes de vie et d'activités des éleveurs Mbororo au nord Cameroun » in KALIAO, Vol. 7, n° 14, pp. 9-25.

Mobile Cameroun Web. « Insécurité dans l'Adamaoua : le Gouverneur et le Maire de Belel à couteaux tirés » Consulté le 10 décembre 2019.

Musila Cyril (2012), « L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad », *Ifri*, pp. 1-30.

Ngassam Rodrigue Nana (2014), « Insécurités aux frontières du Cameroun », *Etudes*, pp. 7-16

Onwuzuruigbo Ifeanyi (2020) "Enclaves of Banditry : Ungoverned Forest Spaces and Cattle Rustling in Northern Nigeria" in *African Studies Review*, Vol. 0, n° 0, pp. 1-24.

Padioleau Jean Gustave (1982), *L'Etat au concret*, Paris, Presses Universitaires de France.

Rasamoelina Henri (2007), *Madagascar, Etat, communautés villageoises et banditisme rural*, Paris, Harmattan.

Quotidien mutations « Cameroun, 23.200 armes circulent illégalement » Consulté le 07 janvier 2020.

Saibou Issa (2010), *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*. Paris, Karthala.

Seignebos Christian (2011), « Le phénomène Zargina dans le Nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otage, la crise des sociétés pastorales mbororos », in *Afrique contemporaine*, Vol. 3, n° 239, pp. 35-59.

Yemga, Yanic. « L'élite de l'Adamaoua se mobilisent contre l'insécurité », *Oeil du Sahel*, N° 1167, lundi 14 janvier 2019.